

ARRETE MUNICIPAL
prescrivant l'enquête publique portant sur le transfert d'office
dans le domaine public communal des voies privées et équipements annexes
de la Cité Lemaître : rues des Hortensias, des Dahlias, des Lilas,
des Roses et leurs dessertes
et désignation d'un commissaire-enquêteur

- - - - -

Le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'urbanisme et notamment les articles L.318-3 et R.318-10 et suivants,

VU le Code de la voirie routière et notamment les articles R. 141-4 à R. 141-9,

VU la délibération n°ST2026/4 du Conseil municipal en date du 2 avril 2026 prescrivant le lancement de la procédure de transfert d'office dans le domaine public communal avec enquête publique des voiries privées et équipements annexes de la Cité Lemaître : rues des Hortensias, des Dahlias, des Lilas, des Roses et leurs dessertes,

VU le dossier constitué en préparation de l'enquête publique, objet du présent arrêté,

VU la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur du Département de la Seine-Maritime, pour l'année 2026,

CONSIDERANT que la commune de BOLBEC et CAUX SEINE AGGLO prennent en charge la gestion et l'entretien des réseaux notamment l'éclairage public et le ramassage des ordures ménagères depuis de nombreuses années,

CONSIDERANT la nécessité de régulariser cette situation juridique par la mise en œuvre de la procédure de transfert d'office dans le domaine public routier communal visée par l'article L.318-3 du Code de l'urbanisme,

CONSIDERANT la nécessité de procéder dans cet objectif à une enquête publique,

A R R E T E :

ARTICLE 1 : Il sera procédé, du lundi 1^{er} juin 2026 à 9 h 00 au mardi 16 juin 2026 à 17 h 00 soit pendant une durée de 16 jours, à une enquête publique portant sur le transfert d'office dans le domaine public des voiries privées et des équipements annexes, pour les parcelles listées dans l'annexe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : M. Bernard LOUIS, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Maire de la Commune de BOLBEC.

ARTICLE 3 : Pendant la durée de l'enquête définie à l'article 1 :

Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête, sur le site Internet de la Commune à l'adresse : www.bolbec.fr – Rubrique "Enquête Publique".

Les pièces du dossier d'enquête et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront tenus à disposition du public à la Mairie de Bolbec (9 square du Général Leclerc – BP 70045 – 76210 BOLBEC) pendant la durée de l'enquête, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête.

Toute observation peut, en outre, être adressée par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur :

- à l'adresse de la Mairie de BOLBEC : 9 square du Général Leclerc – BP 70045 – 76210 BOLBEC
- par voie électronique, à l'adresse : services.techniques@bolbec.fr.

ARTICLE 4 : Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pendant 2 permanences à la Mairie de BOLBEC, afin de recevoir les observations écrites ou orales aux jours et heures suivants :

- **le lundi 1^{er} juin 2026 de 9 h 00 à 12 h 00,**
- **le mardi 16 juin 2026 de 14 h 00 à 17 h 00.**

ARTICLE 5 : Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié, au moins quinze jours avant le début de celle-ci dans deux journaux locaux.

Quinze jours au moins avant l'ouverture et durant toute la durée de l'enquête, cet avis sera également affiché à la Mairie de BOLBEC et sur site à l'entrée des rues des Hortensias, des Dahlias, des Lilas et des Roses.

Cet avis sera, en outre, mis en ligne sur le site internet de la mairie (www.bolbec.fr – Rubrique "Enquête Publique").

Une copie des avis publiés sera annexée au dossier soumis à enquête publique.

ARTICLE 6 : À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire-enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au Maire son rapport, son avis et ses conclusions motivées.

Le rapport, l'avis et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public aux Services Techniques de la Mairie de BOLBEC pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête et sur le site Internet de la Commune de BOLBEC.

ARTICLE 7 : Après remise du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, le Conseil Municipal délibérera sur le transfert d'office des voiries privées et équipements annexes dans le domaine public communal de la Cité Lemaître : rues des Hortensias, des Dahlias, des Lilas, des Roses et leurs dessertes.


ARTICLE 8 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M. le Sous-Préfet, chargé de l'arrondissement du Havre,
- M. le commissaire enquêteur.

ARTICLE 9 : Le présent arrêté est rendu exécutoire à compter de sa télétransmission au contrôle de légalité et de sa publication en ligne sur le site internet sur le site Internet de la Mairie de BOLBEC.

Fait à BOLBEC, le vingt-sept avril deux mille vingt-six./.

Le Maire,



Christophe DORÉ

Voies et délais de recours : en application de l'article L.411-2 du Code des Relations entre le Public et l'Administration, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux formé auprès du Maire dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou affichage ou notification à l'adresse suivante : 9 square du Général Leclerc – BP 70045 – 76210 BOLBEC.

En application de l'article R.421-1 du Code de la Justice Administrative, un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de ROUEN – 53 rue Gustave Flaubert – 76000 ROUEN – dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, ou dans un délai de 2 mois à compter de la réponse du Maire si un recours gracieux a été introduit. Ce recours contentieux peut être formulé par voie dématérialisée via l'application « Télérecours Citoyens » (accessible à partir du site www.telerecours.fr).

ADRESSE DU TERRAIN	SECTION CADASTRALE	SUPERFICIE A DETACHER (en m ²)
RUE DES LILAS		
1 rue des Lilas	AM 291p	86
3 rue des Lilas	AM 292p	38
5 rue des Lilas	AM 293p	39
7 rue des Lilas	AM 294p	39
9 rue des Lilas	AM 295p	37
11 rue des Lilas	AM 296p	43
13 rue des Lilas	AM 297p	35
15 rue des Lilas	AM 298p	36
2 rue des Roses (desserte rue des Lilas)	AM 299p	35
RUE DES DAHLIAS		
1 rue des Dahlias	AM 290p	36
1 rue des Dahlias	AM 290p	95
3 rue des Dahlias	AM 286p	42
3 rue des Dahlias	AM 286p	48
5 rue des Dahlias	AM 283p	42
5 rue des Dahlias	AM 283p	49
7 rue des Dahlias	AM 282p	42
7 rue des Dahlias	AM 282p	50
9 rue des Dahlias	AM 279p	100
11 rue des Dahlias	AM 278p	109
13 rue des Dahlias	AM 275p	42
13 rue des Dahlias	AM 275p	51
15 rue des Dahlias	AM 274p	40
15 rue des Dahlias	AM 274p	49
17 rue des Dahlias	AM 271p	41
17 rue des Dahlias	AM 271p	49
19 rue des Dahlias	AM 270p	67
19 rue des Dahlias	AM 270p	82
RUE DES HORTENSIAS		
1 rue des Hortensias	AM 289p	38
1 rue des Hortensias	AM 289p	96
3 rue des Hortensias	AM 288p	48
3 rue des Hortensias	AM 288p	46
5 rue des Hortensias	AM 287p	49
5 rue des Hortensias	AM 287p	47
7 rue des Hortensias	AM 285p	49
7 rue des Hortensias	AM 285p	45
4 bis rue des Hortensias	AM 218p	21
9 rue des Hortensias	AM 284p	50
9 rue des Hortensias	AM 284p	48
11 rue des Hortensias	AM 281p	120
13 rue des Hortensias	AM 280p	127
15 rue des Hortensias	AM 277p	52

ADRESSE DU TERRAIN	SECTION CADASTRALE	SUPERFICIE A DETACHER (en m ²)
15 rue des Hortensias	AM 277p	53
17 rue des Hortensias	AM 276p	52
17 rue des Hortensias	AM 276p	53
19 rue des Hortensias	AM 273p	53
19 rue des Hortensias	AM 273p	53
21 rue des Hortensias	AM 272p	54
21 rue des Hortensias	AM 272p	52
23 rue des Hortensias	AM 269p	62
23 rue des Hortensias	AM 269p	60
2 rue des Hortensias	AM 211p	71
2 rue Hortensias	AM 214p	1
4 rue Hortensias	AM 215p	21
4 bis rue des Hortensias	AM 217p	41
10 rue des Hortensias	AM 219p	21
6 rue des Hortensias	AM 216p	81
8 rue des Hortensias	AM 221p	74
10 rue des Hortensias	AM 220p	56
10 bis rue des Hortensias	AM 223p	38
10 bis rue des Hortensias	AM 224p	21
10 ter rue des Hortensias 76210 BOLBEC	AM 225p	19
10 ter rue des Hortensias 76210 BOLBEC	AM 226p	19
12 rue des Hortensias	AM 222p	82
14 rue des Hortensias	AM 227p	50
16 rue des Hortensias	AM 606	135
16 rue des Hortensias	AM 228p	56
18 rue des Hortensias	AM 231p	9
20 rue des Hortensias	AM 233p	126
22 rue des Hortensias	AM 234p	51
22 rue des Hortensias	AM 234p	23
24 rue des Hortensias	AM 237p	52
24 rue des Hortensias	AM 237p	24
26 rue des Hortensias	AM 238p	96
26 rue des Hortensias	AM 238p	30
22 rue des Hortensias	AM 232p	28
22 rue des Hortensias	AM 235p	29
24 rue des Hortensias	AM 236p	30
26 rue des Hortensias	AM 452p	9
26 bis rue des Hortensias	AM 451p	7
26 ter rue des Hortensias	AM 450p	19
RUE DES ROSES		
Rue des Roses	AM 300	578
SUPERFICIE A REVERSER DANS LE DOMAINE PUBLIC		4647